



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Direction de l'Action Régionale
et de la Petite et Moyenne Industrie

Paris, le 5 mars 1996

Sous-Direction de la Métrologie
Section Technique "A"
SDM.ST/A. 96 n°167/JM/CG

Le Directeur de l'Action Régionale
et de la Petite et Moyenne Industrie
à
Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement

OBJET : Gabarit pour l'installation des taximètres

P.J. : 2

Etant souvent questionné à son sujet, je vous adresse, à titre d'information, la copie du tracé du gabarit d'installation des taximètres et de sa méthode de traçage. Ce gabarit a reçu l'agrément de la Commission Professionnelle du taxi parisien le 14 février 1985 et sa mise en application a été rendue obligatoire par la Préfecture de Police le 20 mars 1985.

Ce gabarit a été mis au point par les Services Techniques de la Préfecture de Police en liaison avec la D.R.I.R.E. Ile de France.

Lorsque ce gabarit est réalisé, il permet de déterminer sur le tableau de bord un espace à l'intérieur duquel doit obligatoirement se situer l'indication de la somme à payer figurant sur le taximètre.

A l'époque, la Préfecture de Police avait remis un exemplaire de ce gabarit à tous les installateurs agréés de taximètres.

Pour le Directeur
Le Sous-Directeur de la Métrologie
p.o. Le chef de la section technique "A"

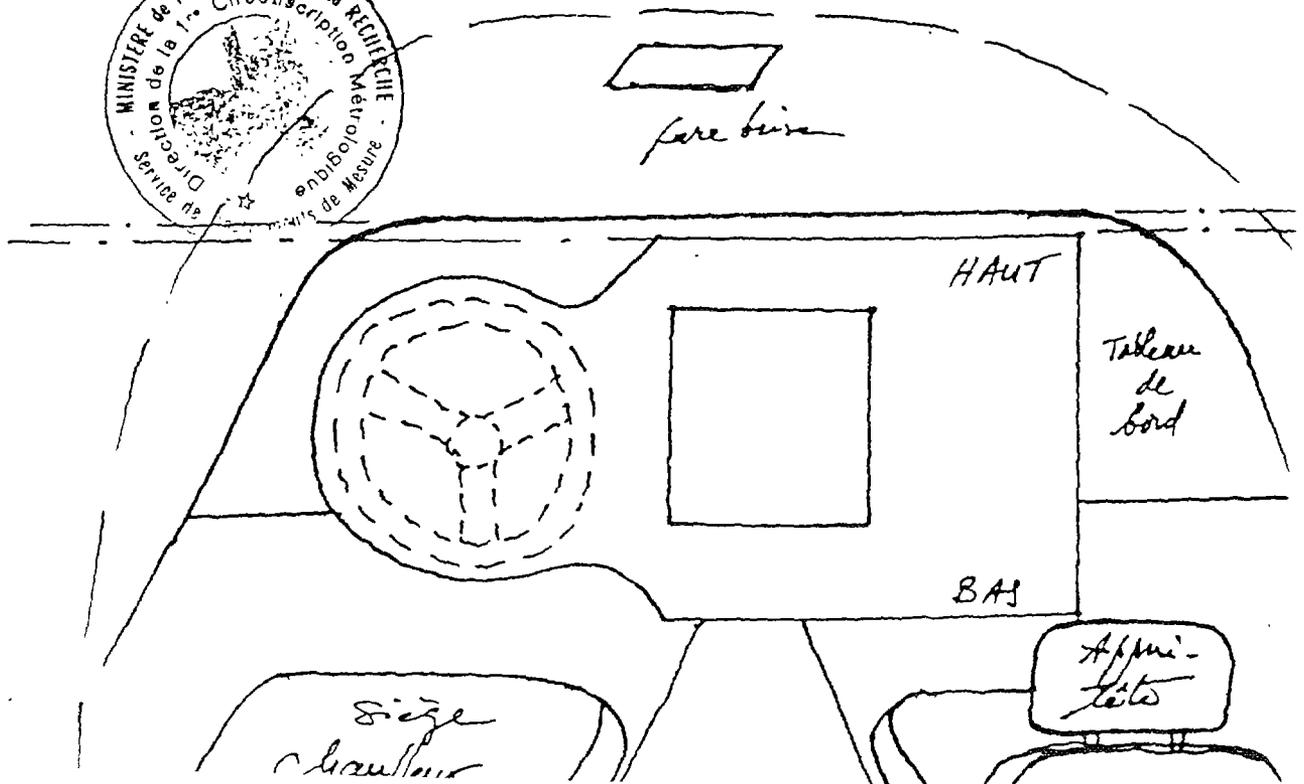
Carole LE GALL

METHODE DE TRACAGE DU GABARIT OFFICIEL.

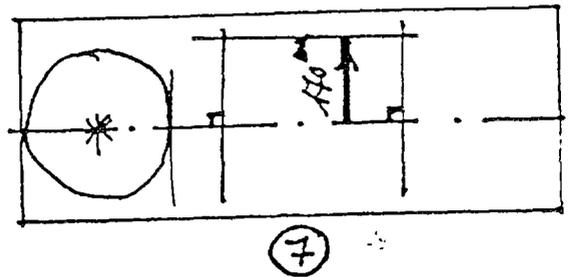
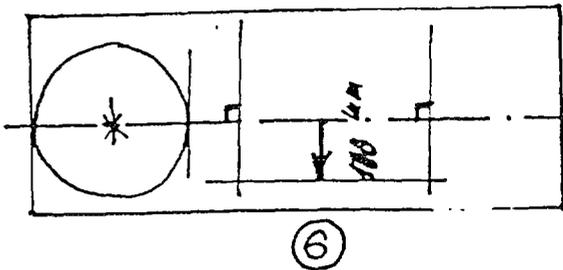
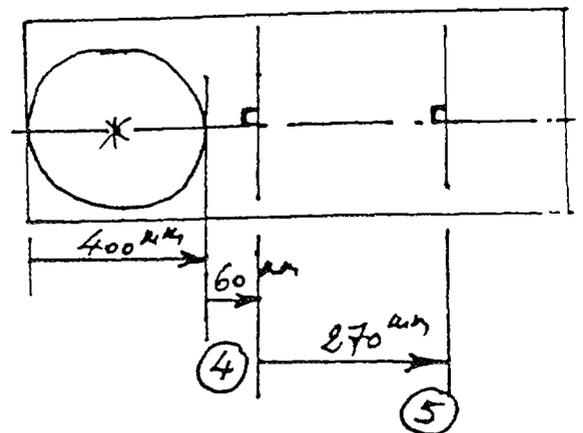
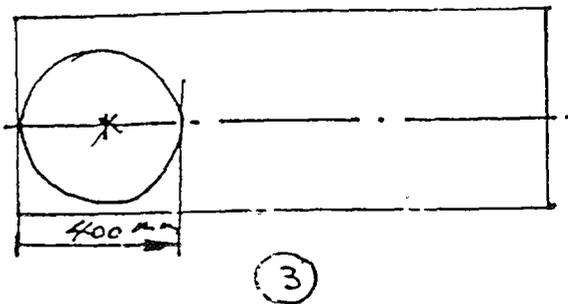
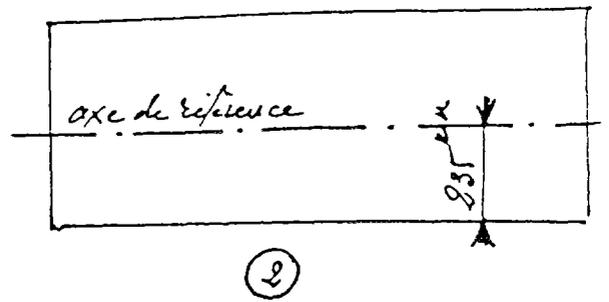
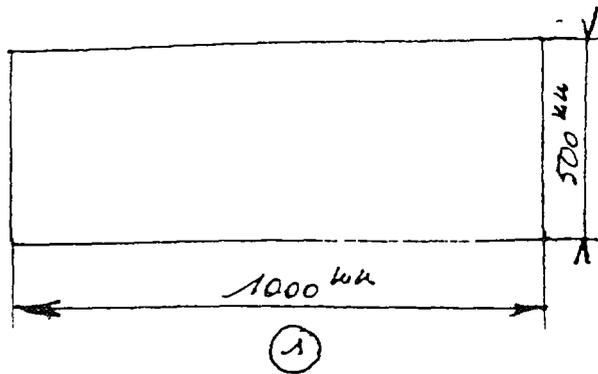
- 1 -- Prendre une surface de 0,5 m x 1 m.
- 2 -- Selon la longueur du rectangle, à partir du BAS, tracer un axe à 235 mm.
- 3 -- Coté gauche du rectangle, sur l'axe précédemment tracé, depuis l'intersection du coté et de l'axe, porter une longueur de 400 mm représentant le diamètre d'un cercle et le tracer (dont le centre est donc à 200 mm du bord gauche.)
- 4 -- A 460 mm du bord gauche (soit à 60 mm du bord du cercle), sur l'axe de référence et perpendiculairement à cet axe, tracer une droite.
- 5 -- A partir de cette perpendiculaire, sur cet axe de référence, et à 270 mm vers la droite, tracer une deuxième perpendiculaire à cet axe.
- 6 -- Sur ces deux perpendiculaires (et entre elles), vers le BAS à 100 mm, tracer une parallèle à l'axe.
- 7 -- Sur ces deux perpendiculaires (et entre elles), vers le HAUT à 170 mm, tracer une parallèle à l'axe.
- 8 -- Tangenter deux cercles de 50 mm de rayon comme indiqué, puis vérifier les cotes.
- 9 -- Eliminer les surfaces hachurées.

NOTA
===

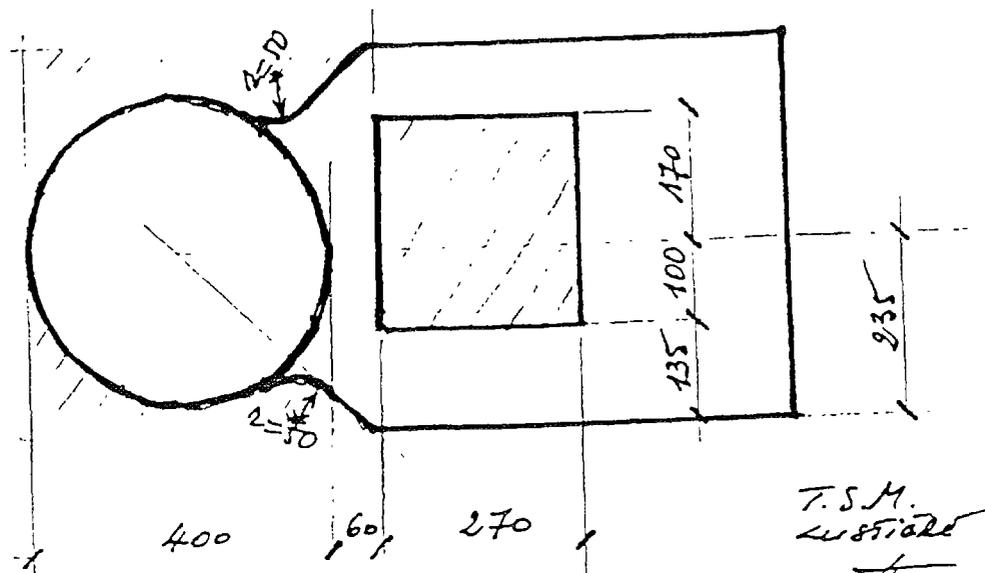
Le GABARIT doit être utilisé tel qu'indiqué par le croquis, dans la voiture;
Dans cette position, toutes les indications du taximètre concernant la somme à payer doivent être lisibles facilement.



TRACE' du GABARIT



8



T.S.M.
 LUSIGNÉ